

DECLARATION CE DE CONFORMITE

SICT
Swiss Industrial Consulting & Technology SA
Riond-Bosson 3
CH-1110-Morges

déclare que la machine de décapage **de type cabine LC20**

à laquelle se réfère cette déclaration est conforme aux normes ou autre(s) document(s) normatif(s) et satisfait aux exigences essentielles de sécurité des directives :

- Machine 2006/42/CE
- Electrique 2004/108/ECE
- Bruit 2000/14/CE

Les indications de sécurité concernant l'utilisation et l'entretien des machines sont contenues dans le mode d'emploi de l'appareil.

SICT SA



Antonin Benoit-Lizon